

Écrit par le 11 juin 2026

Monteux : un Centre Médical Municipal Transitoire va ouvrir ses portes



Le Centre Médical Municipal Transitoire (CMMT) de Monteux ouvrira ses portes le lundi 2 février. Installé au rez-de-chaussée du bâtiment le Saphir, il a été conçu pour répondre, dans une situation de crise médicale, aux attentes des Montiliens les plus fragiles et rencontrant des difficultés d'accès aux soins. Il a vocation à être transitoire, en attente d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

» Je suis ravie d'intégrer ce nouveau pôle médical transitoire qui est une innovation. Le bâtiment est très bien adapté avec deux cabinets médicaux. Deux autres sont en projet. Il y a bien sûr une salle d'attente,

Ecrit par le 11 juin 2026

un accueil et une salle de réunion pour la coordination de l'ensemble des médecins » explique Marielle Lafont, médecin retraitée installée à Morières, qui sera la coordinatrice de ce pôle médical. » Emue par les patients qui sont au bord de la route, sans médecin traitant, je reprends du service dans cette belle aventure médicale et humaine. Je voulais proposer à mes collègues médecins un lieu où on soit content d'y venir, avec enthousiasme. Notre énergie est toujours là. On ne peut pas laisser des patients sans médecin. De plus, ce projet innovant va permettre d'alléger la charge de travail des médecins généralistes du secteur « . Cette structure est un tremplin transitoire qui doit permettre de répondre aux besoins médicaux du moment. Les patients n'auront pas toujours le même médecin traitant car les médecins tournent dans la semaine.

Des patients sans médecin traitant

Le CMMT accueillera en priorité des patients sans médecin traitant, résidant à Montoux, et âgées de plus de 65 ans ou reconnus en ALD (Affection longue durée). Le centre n'a pas vocation à prendre en charge les urgences médicales. Le CMMT fonctionnera avec des médecins généralistes vacataires, salariés par la commune. La majorité d'entre eux sont des médecins retraités ayant choisi de poursuivre une activité à temps partiel.

Écrit par le 11 juin 2026



Marielle Lafont, médecin retraitée, reprend du service. Elle assurera le rôle de coordinatrice
©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Un projet de Maison de santé pluridisciplinaire

Depuis de nombreux mois, élus et professionnels de santé montiliens ont travaillé avec l'Agence régionale de Santé (ARS) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) à la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) pour favoriser le travail en équipe entre professions médicales et paramédicales. Ce regroupement répond à une double problématique : d'un côté, l'accès aux soins pour les patients est facilité, de l'autre, les soignants bénéficient d'un cadre plus structuré, d'une organisation plus fluide.

Un projet de Maison de santé pluridisciplinaire

Pour concrétiser cela, la commune de Monteux a acheté et rénové un bâtiment, 9 avenue de la Libération. Il appartenait précédemment à Grand Delta Habitat qui l'utilisait en tant que bâtiment administratif. En attendant la labellisation par l'ARS et les dotations et subventions qui vont avec, la Ville



Écrit par le 11 juin 2026

a décidé de mettre en place ce CMMT, pour apporter une solution concrète, car partout en France, à Montoux comme ailleurs, trouver un médecin traitant devient de plus en plus difficile.

Il a été pensé pour offrir des consultations médicales de premier recours, avec une organisation simple et efficace. La commune a recruté huit médecins retraités, salariés par la commune, qui vont se relayer pour assurer des consultations régulières. Par ailleurs, le centre médical a déjà accueilli un nouveau médecin généraliste, en pratique libérale à la mi-janvier.

Ce projet devrait être dupliqué dans d'autres villes qui ont manifesté leur intérêt pour cette innovation unique en région Paca. Des villes se sont déjà manifestées pour connaître les modalités d'organisation de cette initiative.

Ecrit par le 11 juin 2026



Écrit par le 11 juin 2026

Le bâtiment a été acquis par la Ville de Monteux à Grand Delta Habitat. Il a été complètement rénové ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Une organisation médicale complète

Les consultations de médecine générale sont assurées par 8 médecins généralistes retraités qui ont repris du service en temps partiel en tant que vacataire salarié. D'autres ont fait acte de candidature. Le projet est d'arriver prochainement à 16. En plus des retraités, des contacts ont été noués avec des jeunes médecins désirant exercer leur profession avec le statut de salarié.

Des consultations spécialisées seront aussi progressivement proposées en néphrologie, en cardiologie et endocrinologie-diabétologie. D'autres spécialités pourront venir compléter cela.

La prise de rendez-vous toutes les 15 minutes sera possible soit par téléphone, soit directement sur place auprès du secrétariat.

Ouvert le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi

Saint-Didier : Gilles Vève annonce sa candidature aux municipales

Ecrit par le 11 juin 2026



Gilles Vève et son équipe d'élus municipaux avaient convié le samedi 17 janvier l'ensemble des habitants du village de Saint-Didier à la traditionnelle cérémonie des vœux à la Salle des fêtes. Ce fut l'occasion pour le premier magistrat d'annoncer sa candidature aux élections municipales de mars prochain, pour un quatrième mandat.

Gilles Vève a commencé son intervention à la population sur le contexte géopolitique très compliqué de ce début d'année 2026, avec un affaiblissement de l'Europe et une montée de trois puissances mondiales, les États-Unis, la Chine et la Russie. « Cette cérémonie de vœux permet de partager ensemble un moment d'échange et de convivialité dans notre village qui se caractérise par une bonne qualité de vie. »

Le maire a ensuite remercié l'ensemble des commerçants qui répondent toujours présents aux sollicitations de la mairie et assure une dynamique permanente tout au long de l'année. Les bénévoles associatifs, indispensables à la bonne dynamique de la vie du village, ont également été mis en avant, autour des activités culturelles, solidaires, cognitives, sportives, culturelles et artistiques comme la Bibliothèque du village qui a fêté ses 75ans en 2025, le Tennis club, le club des Mollets pétillants qui organise chaque année le renommé trail en octobre avec 600 participants en 2025 ou encore le Comité des fêtes qui a mis en place une soirée Téléthon en décembre dernier ayant rapporté pas moins de 5600 €. Sans oublier l'équipe féminine du Club de foot Saint Didier-Espérance pernoise qui est arrivé en 16e

Ecrit par le 11 juin 2026

de finale de la Coupe de France et a joué contre l'équipe professionnelle du RC Strasbourg, ne s'inclinant que 2 à 0, après un très beau parcours.

Les dépenses du village

« Pour poursuivre sur l'année écoulée, concernant les dépenses, je porte à votre connaissances les investissements significatifs réalisés durant l'année, à savoir » :

- 26 000 € pour l'amélioration des routes, les travaux de rénovation des voiries (réseau pluvial, protection des piétons, poteau incendie, barrières notamment)
 - 23 000 € pour la vidéo protection avec l'installation de nouvelles cameras avenue des Garrigues et chemin du Moulin à l'huile ce qui porte aujourd'hui notre parc de caméras à plus de 35
 - 15 000 € pour informer le public avec l'installation de 2 bornes tactiles
 - 22 000 € pour l'éclairage public (rénovations des postes de dessertes et poursuite de la mise en place des leds)
 - 72 000 € pour installation de 3 ralentisseurs, anti-véhicules béliers, sur le Cours
 - 20 000 € pour l'achat d'une balayeuse d'occasion
 - 80 000 € pour la réfection de la toiture de l'école
 - 36 000 € pour la pose de panneaux photovoltaïques avec une production d'électricité autoconsommée dans les bâtiments communaux de l'école
- S'ajoutent à ces réalisations les 2 conventions signées avec la commune de la Roque-sur-Pernes (restaurant scolaire préparation et portage des repas et police pluri-communale)

Une nouvelle salle d'exposition

« Le village est connu et reconnu pour la qualité et la diversité de ses animations. » En 2025, la nouvelle salle des expositions municipale des Bains-douches acquise par la mairie située en haut du Cours a renforcé cela. Enfin, le maire a tenu à remercier Orietta qui perpétue la tradition de la crèche en Provence.

Des projets pour 2026

« Concernant le PLU, lors de la dernière réunion publique, Mr Poulain, l'urbaniste chargé du projet, et moi-même nous vous indiquions que l'État suite à l'avis de la CDPENAF, avait émis un avis défavorable. Nous consommons trop d'espace et de fait notre PLU n'était pas compatible avec la loi Climat et Résilience et notamment la ZAN, Zéro Artificialisation Nette. Ce dossier doit être repris et j'ai aussi entendu les inquiétudes de certains riverains. On va donc retravailler non seulement pour être en phase avec la ZAN mais pour aussi rassurer les riverains. Il y aura bien entendu d'autres réunions publiques pour échanger sur cette nouvelle version. »



Gilles Vève a prononcé les vœux à la population en présence de son équipe municipale. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi

Écrit par le 11 juin 2026

Trois chantiers à venir

Le Parc du Tinel qui comportera des stationnements paysagers, la rénovation de la salle des fêtes et celle des anciens locaux techniques. Tels sont les trois projets à venir, structurants pour la commune. « Nous avons travaillé en 2025 sur ces 3 dossiers avec des cabinets d'études. Ces derniers ont fait l'objet d'un chiffrage (locaux techniques : 690 500€, salle Polyvalente : 1 287 000€, et le Parc public Tinel : 911 170€). Nous avons délibéré lors du dernier Conseil municipal pour les demandes de subventions avec l'objectif d'obtenir un cofinancement à hauteur d'au-moins 50% sans quoi ces projets ne pourront être réalisés. Ces projets structurants pour Saint-Didier s'inscrivent complètement dans la démarche 'Village d'Avenir' pour laquelle Saint-Didier a été retenu par l'Etat. Les appels d'offre auprès des entreprises vont maintenant être lancés pour démarrer les travaux. »

Le maire (SE) a conclu son discours en annonçant sa candidature aux prochaines élections municipales en conduisant une liste en partie renouvelée. « Les communes sont robustes, elles sont à la fois le rempart mais aussi le dernier refuge », a conclu Gilles Vève.



La salle des fêtes de Saint-Didier était pleine pour l'occasion. ©Olivier Muselet / L'Echo du Mardi